



## **CAPL MUTATIONS LOCALES 2020 PÉTITION AU DDFIP DES ALPES MARITIMES, POUR NOS DROITS ET GARANTIES**

**Le 12 février dernier, vos organisations syndicales départementales Solidaires et CGT Finances Publiques interpellaient le DDFIP du 06 Claude BRECHARD dans une lettre ouverte au sujet de la loi de "transformation de la fonction publique" et une de ses conséquences : "la suppression de la compétence des commissions administratives paritaires pour les mutations" dès le 1er janvier 2020.**

**Le directeur nous a répondu le jour même en conviant l'ensemble des syndicats du département à une réunion qui se tiendra le 11 mars 2020 à la DDFIP Delille.**

En attendant cette échéance et les groupes de travail nationaux qui se tiendront sur ce thème (initialement prévus les 13 et 17 février et reportés sine die) et, nous l'espérons, permettront d'y voir plus clair, **nous vous proposons de faire circuler et signer une pétition demandant le maintien de nos droits et garanties.**

**Cette pétition réclame :**

- **La mise en place d'un dispositif permettant aux élus du personnel d'exercer pleinement le mandat qu'ils ont reçu des agents lors des élections professionnelles de décembre 2018 ;**
- **L'organisation, dans le respect de la représentativité issue des urnes, d'une réunion d'affectation par catégorie réunissant l'administration et les élus titulaires et suppléants du personnel ;**
- **De permettre aux élus du personnel d'être destinataires et de consulter l'ensemble des documents relatifs aux affectations locales au moins 8 jours avant la réunion d'affectation ;**
- **La publication du projet sur Ulysse 06 avant la réunion d'affectation afin de permettre aux agents souhaitant muter d'en prendre connaissance et de saisir le cas échéant les élus du personnel.**

**Une fois signée par chaque service, vous pouvez la remettre à un militant syndical ou la scanner et l'envoyer sur une des BALF des syndicats. Elle sera remise au DDFIP du 06 lors de notre réunion du 11 mars (et plus tard pour les exemplaires de la pétition qui continueront à circuler).**